

Thales : Avis de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée générale mixte du 10 mai 2023

Les actionnaires de Thales sont convoqués en Assemblée générale ordinaire et extraordinaire le mercredi 10 mai 2023 à 15 heures, à l'auditorium de Châteaufort' City George V, 28 avenue George V, Paris (8e).

Les actionnaires inscrits en compte nominatif recevront de la Société Générale, teneur des comptes nominatifs et centralisateur de l'Assemblée générale, l'avis de convocation sans avoir à en effectuer la demande.

Les autres actionnaires peuvent se procurer les documents relatifs à cette Assemblée auprès de l'intermédiaire chargé de la conservation de leurs titres.

Les actionnaires pourront également voter, demander leur carte d'admission, ou désigner un mandataire par internet.

Les documents d'Assemblée prévus par la réglementation en vigueur, et notamment par les articles R.22-10-23 et R.225-83 du Code de commerce, sont disponibles au siège social et en consultation sur le site internet de la société www.thalesgroup.com (rubrique Investisseur / Actionnaires Individuels / Assemblée Générale) dans les délais prévus par la réglementation en vigueur.

A propos de Thales

Thales (Euronext Paris: HO) est un leader mondial des hautes technologies qui investit dans les innovations du numérique et de la « deep tech » – connectivité, big data, intelligence artificielle, cybersécurité et quantique – pour construire un avenir de confiance, essentiel au développement de nos sociétés. Le Groupe propose des solutions, services et produits qui aident ses clients – entreprises, organisations, États - dans les domaines de la défense, de l'aéronautique, de l'espace et de l'identité et sécurité numériques, à remplir leurs missions critiques en plaçant l'humain au cœur des décisions.

Thales compte 77 000¹ collaborateurs dans 68 pays. En 2022, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,6 milliards d'euros.

¹ Hors activité Transport, en cours de cession